

Juin 2021
N° 116

L'Ulmeusien



Actualités

Évènements

Associations

Vie Pratique

SOMMAIRE

ACTUALITÉS Pages 4-7

Passage du gaz « B » au « H »
Les écoles et accueils
périscolaires municipaux
« Maprocuration »

Informations municipales:
Détenteur de volailles
Brûlage des déchets verts
Colonne « Mémoire »
Rappel « Halte aux bruits »
Rappel numéros d'urgence

ÉVÉNEMENTS Page 8

Cérémonie du 08 mai
Fête nationale du 14 juillet
Comité des fêtes
CCAS
Les « Quatre Côteaux »

ASSOCIATIONS Pages 09-10

Le Meux Pétanque
Les Bleuets - Cyclos
Vétérans de Le Meux
Familles Rurales:

- Loisirs séniors
- Encadrement
- Sophrologie
- Yoga

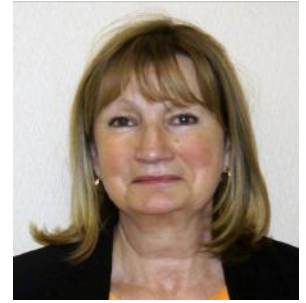
Camco
Gym dynamique
Specific'danse
Pirouettes et Patouilles
Détente loisirs
Club Tennis

VIE PRATIQUE Pages 11-12

Collecte des déchets
Encombrants – Déchetteries
« RAM »
Assistants Maternelles
& Babysitting
Permanences médicales

ÉDITO DU MAIRE

Après un an de crise sanitaire, économique et humaine, nous espérons que la vaccination nous permettra de reprendre une vie presque ordinaire. Probablement, devons-nous apprendre à vivre autrement avec le virus et ses mutations dans les mois voire les années à venir. Seule une immunité mondiale nous garantira une baisse significative de la propagation du virus puis son éradication.



Je profite de cette période de retour à la normale pour saluer l'ensemble des acteurs de la vie économique, sociale et institutionnelle qui ont permis que notre vie quotidienne continue dans de bonnes conditions: les personnels soignants, les personnels des écoles, les commerçants, artisans, entreprises, personnels communaux. Au niveau des services municipaux, nous avons tout fait pour maintenir un service public de qualité avec un accueil physique à la mairie presque tous les jours.

Je salue tout particulièrement les facultés d'adaptation de toutes ces forces vives qui ont été sans limite tout au long de cette crise.

Malgré la gestion de la crise qui nous a mobilisés à tous les niveaux, les projets de ce début de mandat auxquels nous tenons sont en voie d'achèvement.

Le budget communal a été voté fin avril sans hausse des taxes communales depuis 2005.

Suite à la réforme fiscale, 2021 verra la mise en place de la suppression totale de la taxe d'habitation et sa compensation par le produit de la taxe départementale sur le foncier bâti.

Le taux communal du foncier bâti de la commune passe de 11,69% (2020) à 33,32% (2021) du fait du basculement de la taxe départementale vers la taxe communale. **Il s'agit bien d'une fusion des 2 taux et non une augmentation de la fiscalité globale.**

ECLAIRAGE PUBLIC

La dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public s'achève. L'ensemble des points lumineux de la commune, au nombre de 550, est dorénavant équipé d'un éclairage LED économique et pérenne.

NOUVEAUX LOGEMENTS

La livraison des logements Clésence en cours d'achèvement rue Bazin est prévue pour le 1^{er} novembre. Les personnes intéressées doivent déposer une demande de logement auprès du guichet unique logement de l'ARC et remplir le formulaire disponible en mairie.

Par ailleurs, la commune livrera simultanément les 3 appartements et la maison individuelle dont elle est propriétaire au 6 et 9 rue Bazin.

Ces nouveaux logements de qualité rencontrent un vif succès et de nombreux dossiers sont d'ores et déjà déposés.

STATIONNEMENTS GENANTS

Depuis début mars, le stationnement gênant est verbalisé. Il est rappelé notamment que, tout stationnement en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, est passible d'une contravention.

Pour la sécurité de tous, je vous remercie de respecter les règles du code de la route.

Petit rappel : En cas d'accident dû à un stationnement gênant, votre responsabilité peut être engagée.

COMMERCES

J'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle enseigne en lieu et place de l'ancien magasin Coccinelle.

D'ici fin juin, la supérette Diagonale ouvrira ses portes du lundi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30. Sa gérante Mme Lydie BELVAL proposera la livraison gratuite à domicile de vos achats à partir de 50€ ainsi qu'un service de relais colis.

La fermeture de ce commerce de proximité, depuis une année, nous a montré combien il était essentiel, à tout point de vue. Sans aucun doute, pour nos achats de première nécessité, mais surtout, le commerce est un lieu de rencontre et de vie pour nos villages.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les 20 et 27 juin prochains, vous serez appelé à élire vos représentants au conseil départemental et régional.

Les 2 bureaux de vote se tiendront à la salle des fêtes et seront ouverts de 8h à 18h. Chacun d'entre vous votera simultanément pour les 2 élections.

Compte tenu des conditions actuelles, nous avons mis tout en œuvre afin d'assurer ce vote dans des conditions optimales de sécurité sanitaire. Vous serez accueilli par des assesseurs qui seront soit vaccinés, soit testés négatifs et des dispositifs de distanciation et de circulation des votants seront mis en place pour éviter tous risques de contact.

En cette veille de congés d'été, je souhaite à chacun, petits et grands, le bonheur des retrouvailles en famille et entre amis dans le respect des gestes barrières qui nous assurera de bonnes vacances estivales et une belle rentrée en toute sérénité.

Votre maire

Evelyne Le Chapellier

PASSAGE DU GAZ « B » AU GAZ « H » EN 2023



GRDF va procéder au changement de gaz sur la commune. L'opération va durer 2 ans et demi. La première étape est l'inventaire de votre matériel fonctionnant au gaz naturel. Celui-ci est gratuit et peut se faire en ligne.

Actuellement notre commune est alimentée en gaz naturel issu du gisement de Groningue aux Pays Bas. Ce type de gaz, dit gaz « B » va être remplacé par du gaz naturel norvégien, dit gaz « H » car le gouvernement hollandais va suspendre son exploitation. Afin de préparer l'arrivée du nouveau gaz en 2023, GRDF doit inventorier tout le matériel gaz sur la commune. Vous allez donc recevoir, à partir de juin 2021, un courrier de GRDF vous informant des modalités de cette opération gratuite, quel que soit votre fournisseur de gaz (Eni, Total direct énergie, Edf ...).

Vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant, durant les mois de juin et juillet 2021 le formulaire « Je réalise mon inventaire » sur le site internet : <https://site.grdf.fr/web/changement-de-gaz/inventaire>

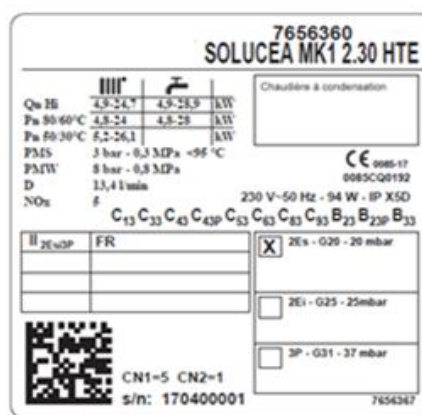
Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile. Il consiste à :

- * Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...
- * Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel via une photo nette des plaques signalétiques *
- * Identifier votre installateur / professionnel du gaz

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de faire cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée à partir d'octobre 2021. Cet inventaire physique finira vers juillet 2022 et sera suivie, en 2023, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire (toujours gratuite). L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue fin 2023.

Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fuel, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...)

*Exemples de plaques signalétiques :



Vous souhaitez en savoir plus sur le prochain changement de gaz dans notre commune ?

- Contactez le service Client GRDF :



Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h

- Ou rendez-vous sur le site : grdf.fr/changementdegaz

Lien vers le film : <https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

LES ECOLES et LES ACCUEILS PERISCOLAIRES MUNICIPAUX



Prévision des effectifs :

Pour la rentrée de septembre 2021 qui aura lieu le 2 septembre, l'école maternelle accueillera 87 enfants et l'école élémentaire 150 enfants. Les effectifs restent stables par rapport à la rentrée de septembre 2020.

Cantine scolaire :

La commune poursuit la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire. Une semaine de pesée des aliments livrés et non consommés a été effectuée du 22 au 26 mars dernier. Voici le résultat : 234 kg ont été livrés pour 518 repas, 69 kg ont été jetés soit 29.50 %. C'est encore trop mais en légère baisse.

Nos agents mettent tout en place pour amener les enfants à découvrir une autre cuisine que celle de leur famille et à goûter avant de dire « je n'aime pas » car plus de 20% des enfants ne touchent pas leur assiette. Peut-être serait-il judicieux d'alléger le goûter que vous donnez à vos enfants pour la récréation du matin afin de ne pas leur couper l'appétit. Nous comptons sur votre diligence.

Nous espérons en 2021/2022 pouvoir remettre en place les actions que nous avons entreprises avec les messagères du tri et Bio en Hauts de France en 2019/2020.

Afin de poursuivre dans notre souhait de servir aux enfants une alimentation plus saine, à partir de septembre 2021, le pain sera bio et confectionné par la boulangerie de la commune.

Inscription et réservation des accueils périscolaires municipaux : Accueil du matin (PS à CM2), cantine (PS à CM2) et accueil du soir (PS à GS)


L'inscription administrative à ces différents accueils municipaux est en cours.

La réservation de ces accueils périscolaires municipaux devra être faite obligatoirement en ligne, via le portail « monespacefamille.fr », au plus tard le mardi avant midi pour toute la semaine suivante. La réservation en ligne sera ouverte à partir de mi-juillet.

N'oubliez pas de réserver ces accueils en fonction de votre planning !

(Nota : cela ne concerne pas l'accueil du soir pour les enfants du CP au CM2. L'inscription devra être faite auprès de la directrice de l'école élémentaire).

TÉLÉPROCEDURE « MAPROCURATION »

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr .



Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Il est à noter que pour ces élections, il est possible de détenir **2 procurations par personne**.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DETENTEUR DE VOLAILLES



Si vous élevez pour votre usage personnel des volailles (poules, canards, oies...) en extérieur, nous vous demandons de bien vouloir en informer la mairie par téléphone au 03.44.41.51.11 ou par mail mairie@lemeux.fr.

Ceci permettra à la commune de vous prévenir rapidement en cas de foyer de maladie aviaire dans le compiègnois et prendre ainsi les mesures nécessaires pour préserver vos volailles.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pris individuellement, un « petit feu au fond d'un jardin » paraît souvent bien anodin pour les particuliers. En réalité, le brûlage des déchets a des conséquences sur la qualité de l'air et donc sur la santé.



Pourquoi : Si vous brûlez des déchets verts, surtout s'ils sont humides, ils dégagent des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) et entraînent des nuisances olfactives pour le voisinage. A titre d'exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Brûler des déchets verts à l'air libre est interdit et passible d'une amende de 450€.

Prenons soin de notre santé !

Compostage, broyage, mulching, paillage... Les déchets verts sont une ressource pour nos jardins, **ne les brûlons pas !**

Le saviez-vous ?



INFORMATIONS MUNICIPALES

COLONNE « MÉMORIA » ET PROCÉDURE D'ABANDON



La commune a installé une colonne « Mémoria » dans le cimetière communal. Elle permet l'identification des défunts dont les cendres ont été dispersées au jardin du souvenir.

Elle peut se faire par apposition de plaques commémoratives, fixées par le personnel et fournies par la commune. Le tarif est fixé par le conseil municipal.

Nous vous informons qu'une procédure de reprise pour abandons aura lieu cette année pour les concessions non entretenues, menaçant ruine, qui constituent un danger pour la sécurité des visiteurs et concessions voisines.

Un affichage des monuments funéraires concernés aura lieu au cimetière et en mairie.

Si vous avez connaissance d'éventuels descendants,
merci d'en informer le service funéraire : laetitia.roiatti@lemeux.fr

RAPPEL « HALTE AUX BRUITS & AUX NUISANCES SONORES »



Afin de protéger la santé et la tranquillité de chacun, tout bruit causé sans nécessité absolue est interdit de jour comme de nuit, la limite des 22h n'a aucune existence légale. Les bruits nuisibles sont interdits même le jour.

Un arrêté préfectoral a fixé les heures pendant lesquelles chacun peut bricoler, tondre sa pelouse... en utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter la réglementation, les horaires et de limiter au maximum les nuisances sonores de jour comme de nuit, pour le bien-être de tous.



RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

GAZ, GRDF :

En cas de fuite de gaz dans votre logement quel que soit votre fournisseur ou sur l'espace public : 08 00 47 33 33

EAU POTABLE, SAUR :

En cas de fuite d'eau dans votre logement ou sur l'espace public : 03.60.56.40.09

ASSAINISSEMENT, SUEZ EAU FRANCE :

En cas de débordement du réseau d'assainissement dans votre logement : 09 77 40 11 20

ÉVÉNEMENTS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

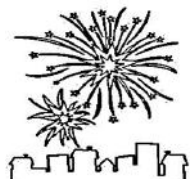
Cette cérémonie s'est déroulée en petit comité pour respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières.

Nous avons honoré, rendu hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale.



RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE

MERCREDI 14 JUILLET 2021



21h30 : Rendez-vous place de la mairie pour la distribution des flambeaux
22h00 : Départ de la retraite aux flambeaux vers le chemin paysager du vallon
22h30 : Feu d'artifice

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, tous les participants, à partir de 6 ans, devront porter un masque et garder une distanciation physique raisonnable lors du défilé et du feu d'artifice. Bonne soirée!



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous invite à participer à l'opération « Hauts de France Propres »
le dimanche 12 septembre 2021 de 10h à 12h
pour une collecte de déchets sur la voie publique dans le village, en famille ou entre amis.



Nous vous donnons rendez-vous à partir de 9h30 place de la mairie pour mettre en place les groupes de collecte par secteur et vous distribuer des sacs poubelles de tri.
Nous vous demandons de prévoir des gants, des gilets jaunes et un masque à partir de 6 ans.
Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnants.

Pour tout renseignement, contactez le 06.33.20.05.29
Animation sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette date

CCAS

La distribution des colis pour les personnes de 70 ans et + aura lieu le lundi 13 décembre 2021 de 14h à 17h à la Maison des associations 1.

Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 31 janvier 2022.

Prenez soin de vous.

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur en décembre 2021 et janvier 2022

« QUATRE CÔTEAUX »

JAUX - LE MEUX - ARMANCOURT - JAUX

03 juillet 2021

Une marche gourmande de 9 kilomètres est organisée par l'association Alfase. Elle partira de la salle des fêtes de Jaux, par groupe, à partir de 9 h, vers Le Meux puis Armancourt et retour à Jaux pour le déjeuner au Relais du Port. Dans chaque village, une étape de dégustation de produits locaux aura lieu et un marché artisanal de producteurs locaux sera présent à partir de 13h30 à Jaux.

Réservation obligatoire avant le 25 juin.

Tarif pour la marche, les dégustations et le repas du midi : adulte 30€, enfant 15€ (à partir de 8 ans).

Renseignements -  ALFASE - contact.terroise@gmail.com - Tél : 06.15.63.37.75



07.69.39.47.39 - www.alfaseasso.fr Inscriptions via **ADEURUN**



ARMANCOURT

14 juillet 2021

Fête nationale Monument aux Morts
11h30

11 novembre 2021

Cérémonie Monument aux Morts
11h15

ASSOCIATIONS

LE MEUX PETANQUE

Reprise de nos activités dès le 1er septembre.

Nouveauté : Les adhérents du club pourront accéder au boulodrome entre 9h et 20h.

Vous devrez vous présenter avec une licence ou carte d'identité aux heures d'ouvertures de la mairie, afin d'obtenir la clef du boulodrome.

Les Ulmeusiens ne souhaitant pas adhérer au club, pourront également accéder aux installations selon les modalités ci-dessus. Une carte de membre, vous sera délivrée par le club au tarif préférentiel de **10€/par an et par personne**.

Licence : 40€ pour l'année

Informations auprès de M. Arnaud LEVEQUE 06.18.03.42.05 arno60190@gmail.com

LES BLEUETS CYCLOTOURISTES LE MEUX - JAUX - ARMANCOURT

Randonnées cyclos vertes

Date et lieu de l'évènement : Tous les samedis après-midi : parking de la mairie à Armancourt

Tous les dimanches matin : parking de la salle des fêtes à Jaux

Horaires : Les samedis: départ 14h, Les dimanches : départ entre 8h et 9h

Samedi : randonnées cyclos vertes à thème. Sorties encadrées de 25km à 35km environ à allure lente en empruntant principalement des voies vertes et pistes cyclables.

Dimanche : sorties cyclos de 50 à 80 km dans le secteur.

Gratuit pour tous (essai trois sorties)

Licence : FFCT 45€ pour l'année civile

Renseignements : D. REGNAULT 06.81.21.72.16

P.RECOLET 06.51.39.13.90

VÉTÉRANS DE LE MEUX

Venez rejoindre le club de foot des vétérans de Le Meux.
Les entraînements ont lieu le jeudi à 19h.

Les matchs en championnat de football loisirs le dimanche à 10h.

Informations auprès du président Carlos COELHO

06.03.06.26.99, carloscoelho1974@gmail.com

Tarifs : 60€/an

Reprise le 19/08/2021 à 19h.



FAMILLES RURALES

LOISIRS SENIORS

Venez nous rencontrer dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous vous proposons diverses activités :

jeux de cartes, sociétés...à la MDA1 le jeudi de 14h à 17h.

Renseignements et inscriptions sur place auprès de Didier

06.76.14.98.48, Bureau 03.44.91.17.49

ENCADREMENT

Venez nous retrouver pour notre activité création de cadre à la MDA1 le lundi

de 14h à 17h. Reprise le 13/09/21.

Renseignements et inscriptions auprès

de Sylvie VACHARD au 03.44.91.17.49

Marie-Noëlle au 06.11.95.06.77

CAMCO

Reprise des cours : lundi 30 août

Le kung fu

Enfants (7-11 ans)
lundi et jeudi 18h15 - 19h15
Ado/adultes (12 ans et +)
lundi 19h15 - 20h45

Nouveau : Cardio Boxing

A partir de 11ans
jeudi 19h15
au dojo - rue des Ecoles
Renseignements : 06.27.38.25.98

GYM DYNAMIQUE

Reprise des cours : mardi 07 septembre

Professeur : Sophie Prodéo
Cours les mardis et vendredis de 9h30 à 10h30
À la salle de danse
Adhésion à l'association: 30€/famille
adulte 125€, ado et étudiant 105€
1 ado + 1 adulte 160€
Renseignements : 06.17.24.69.34
msl.dirigeant@gmail.com

SPECIFIC'DANSE

La danse classique et moderne a de multiples bienfaits, sur le corps bien sûr, mais aussi sur le cerveau! L'élève développe sa créativité, la concentration, la rigueur et la mémoire! Elle aide à l'épanouissement en donnant confiance en soi... Venez nous rejoindre à la salle de danse.

Inscription le mercredi 15 septembre:

17h à 18h : pour les anciens élèves
18h à 18h30 : pour les nouveaux élèves
18h30 à 19h : pour les nouveaux élèves extérieurs
Professeur : Valérie Odiaux
06.16.01.42.41 associationtendanse@gmail.com

Reprise des cours le mercredi 22 septembre

PIROUETTES ET PATOUILLES

L'Association Pirouettes et Patouilles destinée aux 0-3 ans, se fera un plaisir de vous accueillir :

Les mardis et vendredis matin
à 8h45 et 10h

A la salle du dojo

à partir du **mardi 07 septembre**
pour des séances d'éveil moteur
(comptines à geste, babygym...)

Le tarif d'adhésion est fixé à 25€/enfant

Renseignements : Mme CARO Sandra, Présidente
06.34.20.35.23

pirouettes.et.patouilles@gmail.com
ou sur le facebook de l'association :
fb.me/pirouettesetpatouilles

DÉTENTE LOISIRS

Le club vous accueillera le 07 septembre
à la maison des associations 1 de 13h30 à 16h30.
A bientôt.

Suzi Bolmier

MÉDIATHÈQUE

Accueil le lundi de 16h à 19h, et le mercredi de
15h à 18h. La médiathèque sera fermée à partir du
mercredi 28 juillet 18h, jusqu'au mercredi
15 septembre 15h.

CLUB TENNIS

Inscriptions et réinscriptions les samedis 28/08
et 04/09 de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Reprise des cours le 11 septembre

Renseignements : 07.69.25.45.50
mannyel@hotmail.fr Marc Vienne

SOPHROLOGIE

Une méthode pour mieux vivre au quotidien.
Le temps d'un instant, venez découvrir et/ou vivre
une parenthèse, un moment pour vous.

SOPHRO RELAXATION :

- Un Mercredi de 18h à 19h
- Un Mercredi de 19h à 20h

Reprise des séances

le 29 septembre 2021 à 18h,
ou le 06 octobre 2021 à 19h à la MDA 1

Effectif du groupe limité

Prendre contact avant la reprise
50€ la période de 5 séances

Renseignements et réservations :
Valérie MERESSE, 06.84.64.47.40
valerie.meresse60@orange.fr

YOGA

Reprise des cours le mardi 14 septembre

De 19h à 20h15 à la salle de danse.
Renseignements : 06.47.76.91.87

Dominique_balland@orange.fr M. BALLAND

COLLECTE DES DÉCHETS

LA COLLECTE

Le mardi matin :

- **Déchets verts** (pour ceux qui ne pratiquent pas encore le compostage),
- **Déchets ménagers (sacs blancs)**

Le jeudi matin :

- **sacs jaunes**

Les camions effectuent leur tournée entre 05h et 13h sauf aléas climatiques. Nous vous conseillons de sortir vos sacs la veille en fin de soirée ou tôt le matin. **Par ailleurs, des contrôles des poubelles sont régulièrement effectués. Les dépôts sauvages seront sévèrement réprimés.** Les ramassages sont maintenus les jours fériés (sauf 1er mai).

DISTRIBUTION DES SACS

Depuis 2018,
les permanences
aux ateliers de Caulmont
sont supprimées.

Réservez vos sacs pour les petits
déchets et rendez-vous à la
déchetterie pour les gros déchets
verts.

ENCOMBRANTS

Seuls les encombrants peuvent être
ramassés en porte-à-porte en
téléphonant au numéro vert :

0 800 779 766

un rendez-vous à domicile vous
sera fixé.

Ce service est principalement
réservé aux personnes ne pouvant
pas se rendre en déchetterie.

AUTRES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Ils doivent être apporté en
déchetterie (gratuit sur présentation
de la carte).

Déchetteries de LONGUEIL STE MARIE et de MERCIERES

Horaires d'été et d'hiver :

Mardi à samedi : 9h -12h
et 14h - 18h

Dimanche : 9h - 12h.

Fermées les lundis & jours fériés

Pour tous renseignements
concernant les déchetteries :
0 800 60 20 02 (appel gratuit)

RÉCUPÉRATION BOUCHONS

**BOUCHONS en liège véritable
et BOUCHONS en plastique
peuvent être déposés dans des
bacs situés à l'entrée de la
maison des associations N°2**

LA RECYCLERIE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30

03.44.40.09.90

**Hauts de Margny
(près du Tigre)**

« RELAIS PARENTS » ASSISTANTS MATERNELS

Une fois par mois, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle peuvent être accueillis, en matinée, à la maison des associations 1 à Le Meux. Des ateliers d'éveils sont proposés : peinture, collage, jeux de manipulation, motricité, lecture...pour le bonheur de tous !

Parents ou futurs parents, si vous souhaitez la liste des disponibilités des assistants maternels ou pour toutes informations, vous pouvez prendre contact avec votre animatrice, Florence, soit par mail: relaisnord@agglo-compiegne.fr soit par téléphone au 03.44.38.58.33.



VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BORDREZ Laetitia	03.44.91.15.14	Mme GRONEK Patricia	03.44.41.59.21	AUDIER Fanny	23ans	06.72.97.94.79
Mme BOUCHENEZ Elodie	07.78.32.73.70	Mme GUILLOU Isabelle	03.44.91.20.91	CHAMILLARD Sarah	25 ans	03.44.23.10.69
Mme CARO Sandra	06.34.20.35.23	Mme GUTIERREZ Carmen	06.05.32.67.37	DEAN Clara	22 ans	06.77.53.12.52
Mme DEMAISON-NOEL Martine	03.44.09.33.87	Mme KLEIN Angélique	03.44.91.14.60	DE OLIVEIRA Marine	18 ans	07.77.46.39.55
Mme DIOT Nathalie	03.44.91.16.60 06.23.62.81.15	Mme MARTZINITZIINE Obelyne	06.34.60.22.45	EGRET Magali	23 ans	06.14.65.48.97
Mme DUMEZ Dolorès	03.60.45.29.85	Mme RICHARD Corinne	06.46.22.37.74	FAYARD Anaïs	19 ans	06.18.83.55.29
Mme ERCKELBOUT Nadia	09.80.87.12.48	Mme WAGNER Julie	06.84.30.16.37	FORET Camille	21 ans	06.85.87.76.75
Mme FANCHON Aline	03.44.41.95.81 06.63.07.23.41	Mme YVAIN Stéphanie	06.52.05.20.33	HACHON Margaux	17 ans	06.25.14.68.14

BABY SITTING

JULIEN Mégane	25 ans	06.01.77.77.30
LEPINE Manon	23 ans	06.25.61.08.01
VILLAR Anaïs	24 ans	06.15.13.30.50

PERMANENCES INFIRMIÈRES

Maison médicale, Sq. Hippocrate
TOUS LES SOIRS SANS
RENDEZ-VOUS
Entre 19h & 19h30
Sylvie, Claire et Magali
03.44.41.53.72

PERMANENCES PHARMACIES

Du samedi soir au samedi suivant
Vous pouvez obtenir les
pharmacies de garde en
faisant le 3237 numéro mis en
place par RESEAU GARDE
24H/24H

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

MAIRIE : 03.44.41.51.11

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00
Mercredi et Samedi de 9H00 à 12H00

Madame Le Maire reçoit sur rendez-vous.
La correspondance avec Madame Le Maire
peut être adressée par mail :
mairie@lemeux.fr

NUMEROS UTILES

SAMU : 15 - (à partir d'une ligne fixe)
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE : 112 (à partir d'un portable)
CENTRE ANTI POISON : 0 825 812 822
GENDARMERIE : 03.44.91.61.17
ALLOTIC : 0 970 150 150

Pour tout objet perdu, pensez à le réclamer en Mairie

Journal Municipal de la commune de LE MEUX

Siège : Mairie de Le Meux
Fondateur : Robert TERNACLE
Direction : Evelyne LE CHAPPELLIER
Comité de rédaction : Evelyne LE CHAPPELLIER, Florence BLANC
Composition et mise en page : Laetitia ROIATTI

Nous remercions Mmes, Mrs Beaufilets, Blanc, Blanchard, Bourchy, Campa, Crépieux, Pruvot, pour la distribution de ce journal.